

Circulation détournée via la côte de la Montagne et la rue des Remparts.

Exceptions :

- Camions via la côte de la Montagne;
- Autobus via la rue des Remparts.

Circulation des autobus en provenance de la rue Saint-Louis ou de l'avenue Honoré-Mercier en direction sud

Circulation interdite à partir de l'intersection de l'avenue Honoré-Mercier/de la rue Saint-Louis/de la Grande Allée. Détour via l'avenue Honoré-Mercier et la Grande Allée Est.

Exceptions:

- Autobus desservant des hôtels;
- Autobus desservant des écoles;
- STAC;
- Autobus rouge à deux (2) niveaux.

Mise en place d'un débarcadère dans le secteur de la fontaine de Tourny/Grande Allée.